

Élection du Comité social d'administration (CSA) Collège des agents publics

Du 1^{er} au 8 décembre 2022, les agents de l'ANCT élisent leurs représentants des personnels pour plusieurs instances, dont le Comité social d'administration (CSA)



L'enjeu de votre vote : Quel est le rôle du CSA ?

Le CSA est la nouvelle instance de dialogue entre les représentants du personnel et l'administration.

C'est la fusion du comité technique spécial (CTS) et du comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT).



Le CSA traite de l'ensemble des questions collectives concernant l'ANCT, comme par exemple :

- temps de travail
- fonctionnement et organisation des services
- pilotage des ressources humaines
- prévention des risques professionnels
- qualité de vie au travail (hygiène, sécurité, conditions de travail)
- action sociale
- budgets de fonctionnement et d'action sociale
- formation
- bilan social



Pour l'ANCT, le CSA comportera 2 collèges :

1 collège composé de 7 représentantes ou représentants des agents publics (titulaires et contractuels de droit public) et 7 suppléantes ou suppléants ;

1 collège composé de 2 représentantes ou représentants des salariés du privé et 2 suppléantes ou suppléants.

S'engager pour chacun, agir pour tous Qu'y-a-t-il derrière ce principe ?

Nous revendiquons des améliorations qui bénéficient à tous les agents, sans posture « dictée d'en haut », nous dialoguons constamment avec l'administration, nous sommes force de propositions, et consultons et informons régulièrement les agents (heures mensuelles d'information, envois de mails, questionnaires en ligne sur des sujets ponctuels, etc.).

Nous avons également une vigilance constante pour les cas trop souvent oubliés comme les CDD, les stagiaires et les apprentis, les agents des sites hors de Paris, etc.

Les représentants élus peuvent proposer des sujets à inscrire à l'ordre du jour du CSA ; la Cfdt l'a fait régulièrement, notamment sur la révision des statuts des personnels pour une revalorisation « vers le haut » ou la prise en compte des frais occasionnés par le télétravail. Elle continuera de défendre les dispositions collectives favorables au "mieux travailler ensemble".

Nous avons été présentes et présents à toutes les réunions de travail et aux comités techniques, nous respectons les mandats que vous nous avez confiés en 2020 et nous siégeons aux instances, considérant qu'il vaut mieux négocier que "jouer la chaise vide".

Nous dénonçons :

- la réduction constante des effectifs et du budget de fonctionnement et d'intervention, alors que l'ANCT et ses équipes n'ont jamais été autant sollicitées face à des crises à répétition qui impactent l'ensemble des territoires ;
- la dégradation continue de nos conditions de travail et le mépris du « facteur humain », qui génèrent de nouveaux risques psycho-sociaux : changements incessants, incertitude, intensification de la charge de travail et mise en concurrence des agents ;
- un dialogue social qui n'est pas à la hauteur des enjeux que portent les personnels de l'ANCT au centre des relations entre les différents niveaux de gouvernance du pays ;
- un mauvais usage des cabinets privés au détriment de la prise en compte des compétences des agents.

Nous revendiquons :

- un niveau d'emploi et des moyens à la hauteur des missions assignées à l'ANCT ;
- une vraie Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) ;
- la revalorisation des carrières, en particulier pour les agents B et C trop souvent oubliés, et l'augmentation des possibilités de promotions ;
- l'obtention d'un régime indemnitaire plus transparent et plus juste ;
- un « cadre de gestion » commun des contractuels, aligné sur le mieux-disant social.

Qui sont vos candidats ?

Notre liste présente des **candidats issus de l'ensemble de l'ANCT**. Ils représentent la diversité des territoires et des métiers de l'Agence.

Nos candidats :

1. Joëlle Martichoux	Direction déléguée Politique de la ville
2. Eric Augereau	Direction déléguée Territoires et ruralité
3. Sylvie Pizzo	Direction déléguée Politique de la ville
4. Luc Faraldi	Direction déléguée Appui opérationnel et stratégique
5. Jamila Jaaïdane	Direction déléguée Territoires et ruralités
6. Arnaud Germe	Direction déléguée Appui opérationnel et stratégique
7. Najat Azmy	Direction déléguée Politique de la ville
8. Marc Laget	Direction déléguée Numérique
9. Sylvie Cabassot	Direction déléguée Appui opérationnel et stratégique
10. Michèle Chabrier	Direction déléguée Territoires et ruralité
11. Halim Abdellatif	Direction déléguée Politique de la ville
12. Stéphanie Giraud	Direction déléguée Territoires et ruralités
13. Malika Khelifati	Direction déléguée Politique de la ville
14. Marie-Claude Delclos	Direction déléguée Territoires et ruralités

Nous sommes pour une exigence de résultats en défendant au plus près les intérêts des agents, sans attachement à des postures inefficaces, ni mépris affiché pour les « petits gains ».

La cohésion des territoires ne va pas sans la cohésion sociale qui commence par la justice sociale !

